

Convocation du 26 mai 2011

SÉANCE DU 8 JUIN 2011

Le huit juin deux mil onze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Bernard BLANCO, Philippe MERCIER, Monique DORANGE, Denis BIENVENU, Frédéric DEVAUX, Serge DEGOUEY, Cécile LECESNE, Mathias LEGUERRIER, Stéphane MASSON, Valérie BIGOT, Nadine VIGOR et Gérard SANSON.

ABSENT : Marie-Christine GUITTET et Bernard PAYSANT (excusés)

Secrétaire de séance : Nadine VIGOR

Délibération n° 2011 – 059 – Subventions 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité vote les subventions 2011 comme suit :

Aéroplage Club Cherbourg Hague	50.00 €
Amicale territoriale de la Hague (91 009.30 € X 1.50 %)	1 365.14 €
Antirouille 13 enfants X 62 €	806.00 €
Association "les Primevères"	100.00 €
Association Culture et formation musicale 0 enfant	50.00 €
Association des Parents d'élèves Collège 27 élèves	90.00 €
Association locale ADMR	80.00 €
Association Récré Action parents d'élèves Biville Vauville	350.00 €
ASTRE Services	100.00 €
Banque alimentaire de la Manche	500.00 €
Centre Communal d'Action Sociale de Biville	3 000.00 €
Chorale aux quatre vents	30.00 €
Club Féminin Vauville	50.00 €
Coopérative scolaire de Biville	153.00 €
Dynamic Club	120.00 €
E S P H section jeunes: 7jeunes X 62 €	434.00 €
Education Canine Sportive de la Hague	350.00 €

Commune de Biville (Manche)
Réunion du conseil municipal du 8 juin 2011

Entr'aide sociale du 3ème âge 1.83€ X 547 habitants	1 001.00 €
Groupe d'entraide au profit des Handicapés de la Hague	150.00 €
HAG FM	70.00 €
Hague Marine 1 licencié X 62 €	62.00 €
Hague Natation 4 enfants X 62€	248.00 €
Hague Racing Club Juniors 3 adhérents X 62 €	186.00 €
Hague Vacances Loisirs 5.80 € x 547 habitants	3 173.00 €
Judo Club de la Hague : 7 licenciés X 62 €	434.00 €
La ligue contre le cancer	100.00 €
Registre des Cancers Manche ARKM	50.00 €
Secours Catholique	100.00 €
Société de Chasse "La Bruyère"	350.00 €
Société Nationale de Sauvetage en mer Station Goury	300.00 €
Tennis Club de la Hague : 6 jeunes X62 €	372.00 €
Union des Donneurs de sang	70.00 €
ACRO	100.00 €
France Alzheimer Manche	100.00 €
Association des aveugles et malvoyants de la Manche	50.00 €
Centre d'information sur les droits de femmes et des familles	50.00 €
La Croix Rouge	100.00 €
Maison Familiale Rurale d'Urville Nacqueville	30.00 €
Maison Familiale Rurale de Saint Sauveur Lendelin	30.00 €
Pointe Hague HandBall	50.00 €
SHR de Beaumont Hague 2 jeunes X 62 €	124.00 €
TOTAL	14 928.14 €

Délibération n° 2011 – 060 – Travaux d'entretien voirie 2012 Communauté de Communes de la Hague

Le maire présente le Tableau récapitulatif des travaux demandés à la communauté de communes de la Hague mais non retenus en 2011

Travaux	Estimation	Ordre
Enrobé suite hameau Moulin	19 000 €	1
Empierrement chemin du Costil Frappier		2
Empierrement chemin de Bival		3
Empierrement chemin du Camps des Soldats		4

Le conseil municipal décide de reporter la liste des travaux telle qu'elle a été proposée par la Communauté de Communes de la Hague

Délibération n° 2011 – 061 – Choix du maître d'œuvre agrandissement salle communale

Le Maire informe que par délibération du 15 février 2011, le conseil municipal a autorisé le maire, selon les procédures définies et autorisées dans le code des marchés publics à établir une consultation de maîtrise d'œuvre pour la mission de base en réhabilitation (lois MOP) et une mission pour la coordination des entreprises, de coordination SPS (sécurité de chantier), de contrôle technique (pour les missions LE,LP,SEI, Hand) et à réaliser un diagnostic amiante et plomb.

Une consultation a été lancée sous forme de procédure adaptée le 18 avril 2011, la date limite de retour des offres était fixée au samedi 21 mai 2011. 14 dossiers ont été demandés, quatre cabinets ont répondu (dont un de façon négative).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- **décide de retenir la proposition la moins disante émanant du groupement de contractants Jack DE LA LLAVE, architecte – le Ribet 50690 HARDINVEST et Louis LAURENT, économiste, - 2 Boulevard de Verdun 50700 VALOGNES pour une rémunération de 6.8 %, soit forfait provisoire de 7 172.16 € HT – 8 577.90 € TTC pour la mission de base et de 1 %, soit forfait provisoire de 1 054.73 € HT – 1 261.46 € TTC pour les missions complémentaires**
- **Autorise le maire à signer et exécuter le marché de maîtrise d'œuvre**
- **Autorise le maire à signer les actes**

La dépense sera imputée à l'article 2313 programme 89 – extension de la salle communale.

Délibération n° 2011 – 062 – Eclairage public Haut de Biville –Avenant n° 1

Le maire présente au conseil municipal l'avenant n° 1 aux travaux d'éclairage public du Haut de Biville de 77.00 € HT – 92.09 € TTC résultant de l'incidence financière due à

- La suppression de 4 prises de courant pour illuminations avec disjoncteur – 564 € HT
- La pose d'une lanterne supplémentaire avec crosse sur EP n° 5 + 641 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité donne son accord sur l'avenant n° 1 de l'éclairage public du Haut de Biville pour un montant de 77.00 € HT – 92.09 € TTC portant le montant du marché comme suit :

Montant HT du marché initial	25 125.00 €
Devis modificatif	77.00€
Nouveau montant HT	25 202.00 €
TVA 19.60%	4 939.59 €
Montant TTC	30 141.59 €

Les dépenses seront imputées à l'article 2315 - programme 94.

Informations diverses

Le site internet sera mis en ligne vendredi 10 juin www.biville.fr

Marché aux fleurs : 152 foyers ont retiré des fleurs au marché le samedi 14 mai (207 bons distribués) soit 73.42 %

Nettoyage de la plage samedi 18 juin 2011 à 14 H 00

La statue du Bienheureux Thomas Hélye a été restaurée et remise en place.

Les tables de pique nique sont installées dans le jardin public

L'abribus Croûtes Bellet sera installé première semaine de juillet

Le tracteur est arrivé

Le voyage a eu lieu le samedi 28 mai